

Le bloc-notes
d'Ivan Rioufol

Des farouches syndicats sont soupçonnés d'avoir accepté, pour prix de leur acquiescement, l'argent liquide du patron de la métallurgie, tandis que des responsables d'une prestigieuse entreprise se seraient comportés vis-à-vis d'elle en petits parleurs tuyautés : des pratiques dévoilées par les affaires Gautier-Sauvagnac et EADS. Deux cas distincts, qui méritent mieux que la loi contre la corruption adoptée mercredi soir à l'unanimité des députés, et qui vise à sanctionner les faiblesses « de tout agent public ». Le sujet est plus vaste.

Rien n'est encore établi dans ces dossiers en cours. Se dévoile néanmoins un semblable attrait pour la magouille financière tolérée, pour le moins, par l'État et ses élites. Les mêmes ingrédients se retrouvent de part et d'autre : comportements occultes, commissions, omerta. Un monde clos, frelaté et longtemps protégé se devine derrière les clinis d'œil et les réseaux. On en imagine la devise socratique : « Nul n'entre s'il n'est de la bande. »

La présidente du Medef, Laurence Parisot, commentant lundi les millions d'euros retirés depuis des années par le président de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), se dit « en état de choc, sidérée, incrédule ». Idem chez l'ancien ministre de l'Économie et des Finances, Thierry Breton, qui assure ne pas

avoir eu connaissance des modalités de vente des actions détenues par le groupe Lagardère dans la société aéronautique européenne EADS (Airbus). Ils semblent sincères. Là est le problème.

L'opacité financière des syndicats, par exemple, n'est pas vraiment une révélation. Si l'on y ajoute les mises à disposition de permanents payés par leur administration d'origine, apparaissent des pratiques relevant de l'abus de bien social, du détournement de fonds, de l'emploi fictif. Il est sain que ces passe-droits émergent. Mais pourquoi ceux qui savent, à commencer par la gauche « morale », n'ont-ils jamais rien dit de ces relations sociales faisandées ? Dans ce contexte, aggravé par des soupçons de tricheries chez EADS, le choix du gouvernement de dépenaliser le droit des affaires vient comme un cheveu sur la soupe. Certes, une série de petits délits pénaux s'ajoutant aux délits civils ou commerciaux peuvent être supprimés. Mais ce serait une faute de réformer la prescription de l'abus de bien social ou de toucher au délit d'initié. La France du XXI^e siècle doit défendre une éthique exemplaire si elle veut être crédible.

La confiance ébranlée

Cet État, silencieux face à des financements syndicaux occultes et à des pratiques patronales proches de l'abus de confiance, se trouve aussi mêlé, comme actionnaire d'EADS, à une présomption de délit d'initié. L'affaire implique 1 200 dirigeants et cadres, qui auraient plumé leur propre société en connivence avec Bercy. Une note le prouverait : celle de

l'Agence des participations de l'État du 20 janvier 2006, lui conseillant de céder une partie de ses 15%, comme le font, au même moment, ceux qui auraient eu vent des retards de livraison de l'A380. Certes, l'État n'a rien vendu. Mais que venait-il faire dans ce capitalisme de prédateurs ?

Et quel rôle a joué la Caisse des dépôts et consignations ? Peu avant l'effondrement du cours de l'entreprise, le 14 juin 2006, l'organisme public rachète au prix fort (600 millions d'euros) 2,25% du capital dont voulait se débarrasser Arnaud Lagardère, en laissant semble-t-il l'État-Bercy dans l'ignorance. Ce puissant acteur financier, qui gère l'épargne des Français sans même un contrôle parlementaire, accusera une moins-value de 200 millions dans ce marché de dupe. L'omerta a ses raisons que la raison ignore.

Mais cette gestion monarchique insulte la démocratie.

Lundi, Nicolas Sarkozy a affirmé que l'enquête devait « aller jusqu'au bout pour savoir quelles ont été les responsabilités de l'État ». Cependant, c'est la légitimité de la présence de ce dernier au cœur d'un projet industriel soumis à concurrence qui devrait être posée, plutôt que de proposer une taxation supplémentaire des stock-options. L'ennemi du capitalisme est l'alourdissement des prélèvements et l'avachissement de la morale, surtout quand les pouvoirs publics participent à ce délitement. Le libre marché fonctionne sur la confiance. Le soupçon est son virus. Il a été introduit dans EADS.

Immigration (suite)

La gauche papotuese reste dans les banalités à propos de ces deux affaires. Ces jours-ci, elle concentre ses attaques contre le recours à l'ADN pour prouver une filiation dans le cadre d'un regroupement familial. Les immigrationnistes, fer de lance d'une contestation voulant à nouveau « lepéniser » ses contradicteurs, ont trouvé une alliée avec Fadela Amara, membre du gouvernement : elle a jugé « dégueulasse » qu'on « instrumentalise l'immigration ». François Fillon, épinglé lui-même pour avoir parlé de « *debt tail* » à propos des tests, l'a reçue mercredi pour lui témoigner sa confiance. Passons.

Ressort de ces polémiques, la récurrente absence de réflexion sur la nouvelle immigration de peuplement et la manière dont elle doit trouver sa place dans une nation héritière de valeurs justes qu'alors partagées par les précédents arrivants européens. Ce vide se retrouve dans la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI), ouverte mercredi et consacrée à l'éloge convenu de « l'ouverture à la diversité ». La posture épargne de s'interroger sur la faille de l'intégration, qui reste au cœur du malaise identitaire français.

« Petit con »

Mercredi: Bernard-Henri Lévy est traité de « *petit con* » par le bras droit de Nicolas Sarkozy, Henri Guaino, qualifié précédemment de « *raciste* » par BHL. La France issue des Lumières saurait-elle débattre, un jour ?

irioufol@lefigaro.fr